

Demande de permis d'utilisation des installations de la CNS

	sur les personne club ou de l'organi		demande			
Nom de la perso	nne-ressource pri	ncipale :		N°	de telephor	
Adresse:				<u> </u>		
Ville/village :	Province	:	Code Postal :	Со	urriel :	
Nom de la personne-ressource secondaire :					de telephon	
Adresse:						
Ville/village : Province		:	Code Postal :		Courriel :	
M1		NO 15 4 5 5 4 5 1				
	llez informer la C		nangement dar	is vos coorac	onnees.	
Typed'événemer	ents sur l'événen	nent				
Typed evenemen	TVG GOTIVITO :					
Nombre de partic	cipants:					
C. Installation d	lemandée	Jour(s)	Dates			
O. mistanation a	Cilialiacc		Dates	Haura	Not	
		3341(3)	(du/à)	Heure (de/à)	Note	
AC du Pont Cass		000(0)	(du/à)		Note	
AC du Pont Cass (Winchester Spri			(du/à)		Note	
(Winchester Spri		33(0)	(du/à)		Note	
(Winchester Spri			(du/à)		Note	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman)	ings)		(du/à)		Note	
(Winchester Spri	ings)		(du/à)		Not	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman) Promenade du ru (Findlay Creek)	uisseau Findlay		(du/à)		Note	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman)	uisseau Findlay		(du/à)		Not	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman) Promenade du ru (Findlay Creek) AC de Jessup's I (Plantagenet)	uisseau Findlay		(du/à)		Not	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman) Promenade du ru (Findlay Creek)	uisseau Findlay		(du/à)		Not	
(Winchester Spri AC High Falls (Casselman) Promenade du ru (Findlay Creek) AC de Jessup's I (Plantagenet)	uisseau Findlay Falls		(du/à)		Not	



AC Robert Graham (Glen Stewart)						
AC Reveler (Crysler)						
AC de la Forêt Oschmann (Ormond)						
AC de St. Albert (St. Albert)		_				
AC de la Forêt Two Creeks (Morrisburg)						
Forêt Warwick (Berwick)						
AC W.E. Burton (Russell)						
Parc Nokomis (Limoges)						
Point d'accès a la rivière Crysler						
Point d'accès a la rivière Embrun						
Point d'accès a la rivière Chesterville						
AC Mill Run (Augusta)						
The Healing Place (Edwardsburgh Cardinal)						
Oui, je souhaite faire un don à la CNS d'un montant de\$						
Les dons sont destinés à l'entretien des parcs et des installations de la CNS. Merci !						

Règlement d'utilisation des installations de la CNS

- 1. La demande et les documents d'accompagnement doivent être remplis et soumis à la CNS au plus tard deux semaines avant la date de l'événement pour approbation.
- Les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans les installations de la CNS, à moins que le demandeur n'obtienne un permis d'occasion spéciale de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (soumis à la LCBO).

Si un permis d'occasion spéciale est obtenu, la personne faisant la demande doit maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile générale d'un montant d'au moins 5 000 000 \$, pour toute la durée de l'événement. La Conservation de la Nation Sud (CNS) doit être désignée comme assuré supplémentaire avec une clause de responsabilité réciproque. Une copie du permis d'occasion spéciale et de l'assurance responsabilité civile générale doit être jointe à la demande d'utilisation des installations de la CNS.

- 3. La personne faisant la demande ou un.e représentant.e doit se conformer à toutes les directives relatives à la sécurité qui sont données par la CNS.
- 4. La personne faisant la demande ou un.e représentant.e doit s'assurer que les installations sont utilisées de manière sûre et responsable.
- 5. La personne faisant la demande est responsable du maintien de la propreté du parc/des installations.
- 6. Des frais peuvent être appliqués en cas de dommages ou d'exigences dépassant le cadre normal de l'événement.
- 7. Les activités et les événements doivent être limités à la ou aux zones, aux jours et heures stipulés dans le présent accord.
- 8. Le personnel de la CNS se réserve le droit d'entrer dans les sites du parc et d'y accéder au besoin.
- 9. Tous les véhicules à moteur amenés sur les installations de la CNS doivent stationner uniquement dans les zones désignées.
- 10. Les feux de plein air sont strictement interdits sur toutes les installations de la CNS.
 - Cette restriction n'inclut pas les barbecues domestiques munis de la fosseà barbecue appropriée.
- 11. Ce permis n'est pas transférable.
- 12. Les événements et/ou utilisations spécifiques proposés seront examinés au cas par cas.
- 13. Le non-respect des règlements ci-dessus peut entraîner l'annulation du permis.

Veuillez noter que cette demande est sujette à soit délivré.	approbation avant qu'un permis officiel ne
Je, , cerrèglement d'utilisation des installations de la CNS exactes au meilleur de mes connaissances. renseignements pourrait annuler tout privilège ac	Toute demande soumise fournissant de faux
Signature de la personne faisant la demande	Date
Signature du responsable, propriété, CNS	Date